



Lille Métropole Communauté Urbaine

Piscine des Weppes – Herlies

**Note complémentaire suite au courrier de la
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
du 28/11/2011**

Parc Scientifique de la Haute Borne
5, rue Héloïse 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel: 03.20.59.89.77 (49.12)
Fax: 03.20.59.49.01
www.ixsane.com
SAS au capital de 60 000 €
N° SIRET 50958097300014
N° TVA FR 39509580973
RCS Lille – APE 7112B

	NOM	TITRE	DATE	SIGNATURE
REDIGE PAR	M CAPELIER	INGENIEUR ENVIRONNEMENT	13/12/2011	
VALIDE PAR	S. LALLAHEM	DIRECTEUR	14/12/2011	

DROIT D'AUTEUR

© Ce rapport est la propriété d'IXSANE. Seul le destinataire du présent rapport est autorisé à le reproduire ou l'utiliser pour ses propres besoins.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. ESSAIS DE PERMEABILITE.....	3
3. PLAN DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT	5
4. COMPATIBILITE AVEC LE SAGE DE LA LYS	5
4.1. La gestion qualitative des eaux.....	5
4.2. Gestion quantitative de la ressource en eau.....	6
4.3. Gestion des risques	6
5. ANNEXE.....	8

1. INTRODUCTION

Lille Métropole a procédé au dépôt du dossier de déclaration au titre de la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques, dite « Loi sur l'Eau », pour le projet de piscine situé sur la commune de Herlies (dossier : 59-2011-00174).

Dans le cadre de l'instruction du dossier par les services de la Police de l'Eau, des demandes complémentaires ont été formulées afin de déclarer la régularité du dossier.

La présente note constitue la réponse aux points soulevés par la cellule police de l'eau de la DDTM du Nord.

2. ESSAIS DE PERMEABILITE

Compte-tenu du mode de restitution des eaux pluviales (infiltration), il a été demandé de fournir les résultats des essais de perméabilité. Ceux-ci ont été réalisés par le bureau d'étude GEOTEC, dans le cadre de ses missions G12 et G2, respectivement en 2008 et 2010/2011.

Les essais de perméabilité réalisés dans le cadre de la mission G12 ont donné les résultats suivants :

Sondages	EP1	EP2	EL1	EL2
Profondeur (m)	0,00 → 1,00	0,00 → 1,00	1,50 → 2,50	1,50 → 2,50
formation	Argile limoneuse marron		Argile limoneuse ocre	
Perméabilité (m/s)	4.10^{-7}	2.10^{-7}	1.10^{-8}	1.10^{-8}

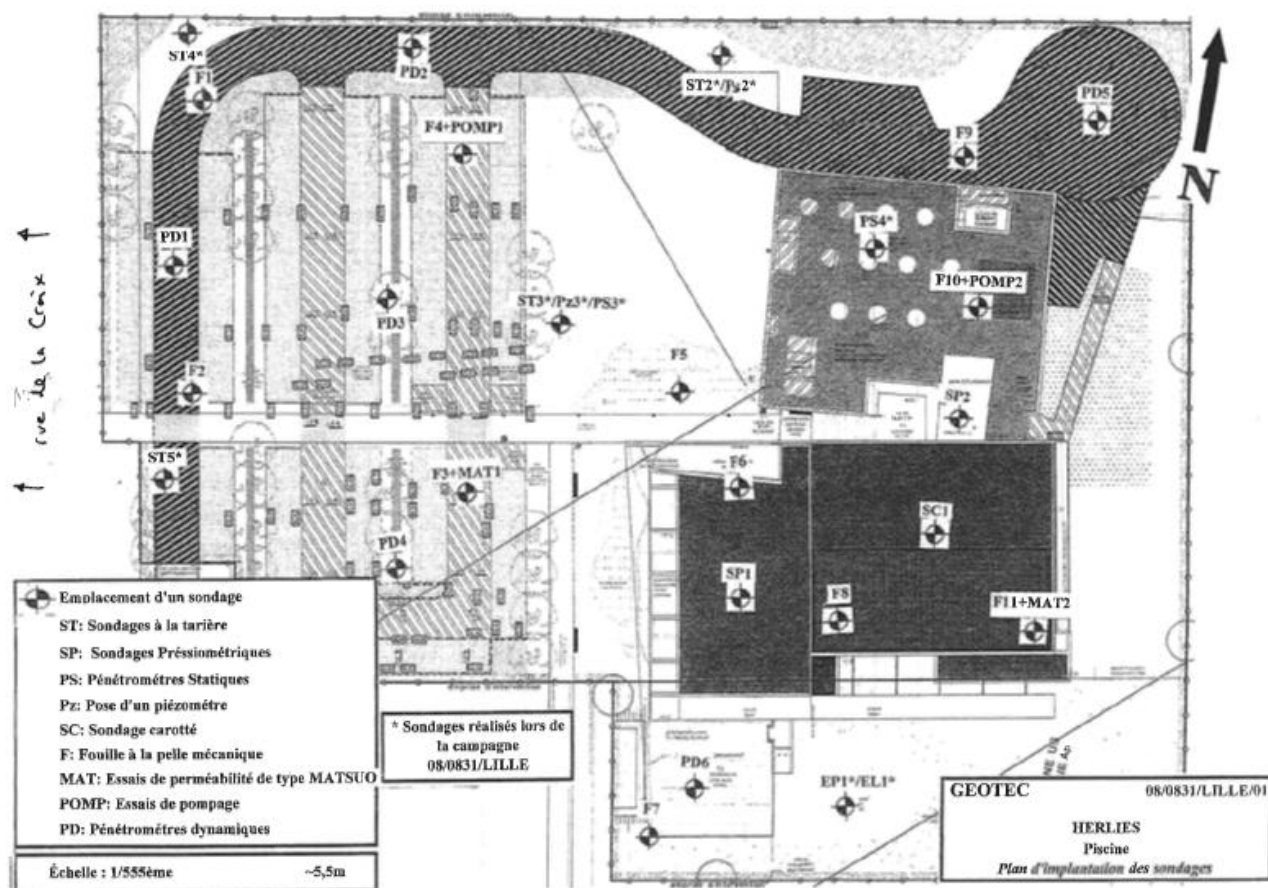
Dans le cadre de la mission G2, des essais de perméabilité ont été réalisés dans 4 sondages à la pelle mécanique (F3 ; F4 ; F10 et F11).

2 essais MATSUO ont été réalisés dans les sondages F3 et F11 et 2 essais de perméabilité en fouille à la pelle mécanique par pompage ont été réalisés dans les sondages F4 et F10.

Les essais de perméabilité ont donné les résultats suivants :

Sondages	F3	F4	F10	F11
Profondeur (m / TA)	1.00 → 1.30	2.40 → 2.70	2.00 → 2.20	2.40 → 3.20
Nature du sol	Limon argileux marron	Limon sableux gris-verdâtre	Limon sableux gris-verdâtre	Limon sableux gris-verdâtre
Type d'essai	MATSUO	Par pompage	Par pompage	MATSUO
Perméabilité (m/s)	Très faible (aucune descente mesurée)	$5.6.10^{-6}$	2.10^{-6}	$2.7.10^{-5}$

Le plan de localisation des forages / sondages est le suivant :



Considérant les caractéristiques de perméabilité assez faibles des sols, ainsi que les caractéristiques géotechniques et hydrogéologiques du site, l'ensemble du projet de la piscine a été conçu de manière à gérer sur place des événements de pluie exceptionnels par un stockage et à infiltrer les événements pluvieux normaux.

3. PLAN DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT

Le plan d'assainissement complet se situe en annexe de la présente note.

4. COMPATIBILITE AVEC LE SAGE DE LA LYS

Le Plan d'Aménagement de Gestion Durable (PAGD) du SAGE de la Lys intègre 4 enjeux principaux et 28 thèmes :

- La gestion qualitative des eaux
- La gestion quantitative de la ressource
- La préservation des milieux naturels
- La gestion des risques

Pour chaque thème, une analyse croisée avec le projet de la piscine des Weppes a été réalisée afin d'étudier les interactions environnementales de ce projet sur les objectifs du PAGD du SAGE de la Lys.

4.1. La gestion qualitative des eaux

Les thèmes concernés par le projet de la piscine sont les suivants :

Thème 1 : Maîtrise de la pollution d'origine domestique

Sous-thème 1-E : Maîtrise de la pollution des eaux pluviales

- ➔ Ce thème renvoi au thème 19 : Maîtrise des eaux de ruissellement en milieu urbain (voir paragraphe 4.3 Gestion des Risques).

Thème 7 : Gestion des produits phytosanitaires

- ➔ Les espaces enherbés de la piscine seront gérés sans phytosanitaires et les espaces entourant le site le seront en gestion différenciée afin de proposer une diversification des habitats au sein de la parcelle.

4.2. Gestion quantitative de la ressource en eau

Thème 11 : Sécurisation de la ressource

Sous-thème 11-A : Réservoirs et capacité de stockage

- ➔ Le projet de la piscine des Weppes intègre la création d'une structure réservoir qui sera régulièrement entretenu.

4.3. Gestion des risques

Thème 19 : Maîtrise des eaux de ruissellement en milieu urbain

M19.1 : Pour tout projet donnant lieu à une imperméabilisation, la CLE recommande l'étude de solutions alternatives n'occasionnant pas de rejets dans un réseau ou dans un cours d'eau.

- ➔ Afin notamment de ne pas induire de rejet d'eau pluviale vers un réseau ou un cours d'eau, le projet de la piscine des Weppes s'est orienté vers une solution d'infiltration sur place des eaux pluviales.

M19.2 : Recourir à l'évènement pluvieux vicennal le plus pénalisation comme base de référence pour la détermination des mesures compensatoires des projets d'aménagement urbains futurs, dans le cadre de demandes administratives.

- ➔ L'ensemble du système de gestion des eaux de la piscine des Weppes a été dimensionné sur la base de pluie d'occurrence centennale afin de garantir des niveaux satisfaisant.

M19.4 : Tout projet de raccordement sur un réseau existant (unitaire ou séparatif) devra au préalable obtenir l'autorisation de rejet par le gestionnaire du réseau (collectivité ou syndicat compétent).

- ➔ La gestion des eaux usées de la piscine des Weppes a fait l'objet d'une convention de rejet avec la Direction de l'Eau de Lille Métropole en charge de la gestion de la STEP de Herlies.

En conclusion, la conception du projet de la piscine des Weppes permet de présenter des incidences minimales sur les eaux superficielles et souterraines. De plus, la gestion des espaces paysagers du site sera respectueuse de l'environnement.

Considérant l'ensemble de ces aspects, le projet de la piscine des Weppes apparaît compatible avec les orientations du PAGD du SAGE de la Lys.

5. ANNEXE

Plan d'assainissement de la piscine des Weppes.